

Lausanne

La tour des infirmières, une quinqua restée crochée aux sixties

Depuis 1965, l'Ecole de soins infirmiers de Chantepierre, devenue HESAV, est à la fois lieu d'études et de vie

Chloé Banerjee-Din

C'était il y a cinquante ans. Le 6 novembre 1965, on inaugurerait à Lausanne une toute nouvelle école de soins infirmiers près de l'Hôpital cantonal. A l'époque, la tour de Chantepierre, c'était un peu le nec plus ultra, pensée pour former - et attirer vers le métier - un personnel de soins dont on manquait cruellement. A l'époque déjà!

Plus récemment, l'édifice de douze étages s'est fait un petit nom sur le Net, il y a trois ans, avec une vidéo de l'artiste vaudois Guillaume Reymond. On y voyait la façade s'animer dans un ballet de volets clos et ouverts. Autrefois l'une des rares tours de la ville, Chantepierre fait aujourd'hui figure de naine à côté du CHUV, sorti de terre quelques années après elle. Mais elle continue d'accueillir les élèves de la Haute Ecole de santé Vaud (HESAV) et reste accrochée à une particularité plutôt insolite: sous un même toit, le bâtiment rassemble des salles de cours et 170 chambres d'étudiants. «Après 18 h, on peut croiser des gens en pantoufles dans le hall, si ce n'est pas en pyjama», s'amuse Véronique de Goumoëns, une ancienne élève devenue enseignante.

Interdit aux hommes

Véritable mémoire vivante de l'école, Patricia Dupuis se souvient, elle, du temps où les chambres de la tour étaient strictement réservées aux filles. Il y avait bien une poignée de garçons dans les classes, mais ils dormaient ailleurs, détaille cette diplômée de la volée 1972, qui enseigne maintenant à la Haute Ecole. Debout dans le hall d'entrée, elle désigne la réception: «Avant, il y avait une loge où était postée une infirmière à la retraite. Elle harponnait tous ceux qui passaient. Aucun mâle ne pouvait monter!» Qu'à cela ne tienne, pour filer dans les étages, il paraît que le meilleur moyen était de traverser le hall à quatre pattes pour ne pas être vu. Il y a même eu un téméraire qui, pour rejoindre sa belle, a escaladé la façade.

Dans les souvenirs de l'ancienne élève, l'Ecole de Chantepierre avait son esprit bien à elle, à côté de ses concurrentes, La Source, plutôt chic, et Bois-Cerf, aux valeurs catholiques. En tout cas, ça ne manquait pas d'ambiance. Car, si les visites galantes étaient interdites, ce n'était pas l'internat pour autant. «On ne nous surveillait pas, on pouvait faire notre vie comme on voulait.» A l'époque de Patricia Dupuis, Mai 68 était passé par là: on trouvait des stratagèmes pour raccourcir les blouses d'infirmière au format minijupe et on organisait des revues humoristiques pour passer les professeurs à la moulinette.

Vase clos

Aujourd'hui, les choses ont un peu changé. Tous les étudiants n'ont pas leur chambre à l'étage, même si celles-ci sont prises d'assaut, vu leur prix: 142 francs par



Le grand salon du 12e étage de la tour (photo prise au tournant des années 1970) a aujourd'hui laissé la place à une bibliothèque. De là, on peut toujours admirer une vue à couper le souffle sur Lausanne et ses environs. HESAV

«Il y avait une loge où était postée une infirmière à la retraite. Elle harponnait tous ceux qui passaient. Aucun mâle ne pouvait monter!»

Patricia Dupuis, ancienne étudiante de Chantepierre

mois pour 10 m². Dans les couloirs, les locataires, désormais filles et garçons, ne connaissent plus forcément leurs voisins. «Quand il n'y a qu'à descendre les escaliers pour aller en cours, il faut vraiment faire l'effort de sortir et avoir une vie à l'extérieur», estime Morgane Paquier. L'étudiante d'aujourd'hui n'a pas connu le temps où des volées en-

tières d'infirmières partageaient le même étage et les mêmes horaires. «On ne vivait que là, mais on n'aurait jamais renoncé à une activité qui s'y passait pour aller à l'extérieur», livre, nostalgique, Patricia Dupuis. Il faut dire que tout était conçu pour garder ces jeunes filles sur place: salle de gym, cuisines communes, réfectoire gratuit, salles de musique et même un salon de coiffure.

Désormais, tout cela a fait place à des salles de réunion, à des bureaux et à une bibliothèque. Mais la HESAV s'apprête à faire revivre Chantepierre à l'occasion de son demi-siècle. Aujourd'hui, dès 11 h, des portes ouvertes animées d'un joli programme d'activités ludiques permettront de découvrir cet univers qui a gardé de beaux restes des années 1960.

Portes ouvertes

Samedi 7 novembre, de 11 h à 16 h. HESAV, tour de Chantepierre, avenue de Beaumont 21, à Lausanne

www.hesav.ch/votretour



Patricia Dupuis, ancienne étudiante, constate que les cuisines communes n'ont pas changé. PHILIPPE MAEDER

Départ au Campus Santé

Le demi-siècle que fête la tour de Chantepierre rappelle que la Haute Ecole de santé partira bientôt s'installer du côté de Chavannes-près-Renens. A l'horizon 2020-2022, la HESAV laissera derrière elle les quatre sites sur lesquels elle se répartit à Lausanne, dont la tour des infirmières et son décor désuet.

Le déménagement sur le Campus Santé, projet à plus de 100 millions qui doit encore sortir de terre, inaugurer une nouvelle ère pour la formation des professionnels de la santé. Alors que, en 1965, l'Ecole de Chantepierre avait été l'une des premières étapes de la cité hospitalière en développement, la HESAV s'apprête à s'en détacher, pour se rapprocher de l'Université de Lausanne.

«Nous avons un peu souffert d'être dans l'ombre du CHUV. On nous voit souvent comme l'école

du Centre hospitalier. Nous n'avons pas d'image forte», explique Mireille Clerc, directrice de la HESAV. Mais l'éloignement sera tout relatif, promet-elle. «Nous préparons déjà ce départ en définissant de nouvelles relations de partenariat avec le CHUV, qui incluront toujours les stages, l'enseignement clinique ou l'accès au terrain de recherche. Mais nous aurons aussi de plus en plus de relations avec la Faculté de médecine.»

Comme le Campus Santé comprendra également des logements étudiants, les chambrettes de la tour seront aussi désertées. Mais Chantepierre vivra sans doute une nouvelle vie. Propriété de l'Etat de Vaud, elle reviendra au CHUV, qui réfléchit à ce qu'il pourrait en faire, en particulier pour répondre à la pénurie de bureaux de médecins.



Construite avant le CHUV, Chantepierre était alors l'une des rares tours de la ville. PHILIPPE MAEDER

Vaud veut réviser sa loi sur les écoles privées

Enseigner le créationnisme dans les écoles privées vaudoises, c'est légal. Mais le Conseil d'Etat, interpellé, veut y remédier

Le cadre légal actuel «ne permet pas au Département de la formation de priver ces écoles de la possibilité d'enseigner de telles théories», déplore le Conseil d'Etat vaudois dans sa réponse au député Vert Martial de Montmollin. Ce dernier s'était ému à la lecture d'un article de *Protestinfo*, en janvier 2014, qui rappelait l'existence d'enseignements créationnistes dans certains établissements privés de Suisse romande.

Toutefois, le gouvernement vaudois estime nécessaire «de procéder à une révision totale de l'actuelle loi sur l'enseignement privé. Les travaux dans ce sens ont déjà débuté.» Objectif annoncé: «Fixer des exigences et des limites plus précises aux écoles privées, en particulier à celles qui seraient tentées de privilégier l'enseignement de théories non fondées sur les connaissances scientifiques reconnues.»

«Il s'agira de fixer des limites plus précises aux écoles privées, en particulier à celles qui seraient tentées de privilégier l'enseignement de théories non fondées sur les connaissances scientifiques reconnues»

Le Conseil d'Etat Dans sa réponse à Martial de Montmollin

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat signale également que, dans deux des trois écoles privées chrétiennes du canton de Vaud, des supports de cours ou manuels «ont mis en évidence une confusion manifeste entre les connaissances scientifiques relatives à l'évolution et à la croyance créationnistes. Ces deux écoles se sont engagées à ne plus faire usage de ces moyens.»

«Je suis satisfait de voir que ces écoles veulent se mettre en conformité», réagit le député Martial de Montmollin. Pour moi, ce qui est important, c'est que, à un cours de science, on enseigne ce qui est scientifique. Par contre, au cours de religion, je n'ai rien contre l'enseignement d'une théorie religieuse», explique-t-il. Et d'insister: «Je ne suis pas antireligieux. Je ne veux pas faire disparaître ces écoles. Je m'intéresse à cela en tant que scientifique, pas en tant qu'athée.»

Joaquim Sieber, lui, a enseigné dans l'une des écoles en question. Il s'insurge contre la méfiance des politiques: «Il semble que certains considèrent le créationnisme comme dangereux. J'aimerais bien savoir pourquoi! Quels sont leurs arguments?» réagit-il. L'enseignant s'inquiète de la future révision législative évoquée par l'Etat: «Si la nouvelle loi se veut sérieuse et non arbitraire, il s'agira de définir ce que le Conseil d'Etat entend par «connaissances scientifiques reconnues»... Reconnues par qui? Qu'est-ce qui rend cette connaissance scientifique? Quels sont les standards? Qui les édicte? Un débat de fond est nécessaire sur ces questions, et s'il n'a pas lieu, la nouvelle loi ne pourra pas être légitime.»

Joël Burri Protestinfo